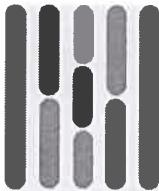


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2025-95

Subvention pour le lycée agricole inscrit au
Trophée International de l'Enseignement Agricole 2026

Date de la séance :	15 décembre 2025	Adopté à la majorité (2 Abstentions),
Date de convocation :	9 décembre 2025	
Nombre de conseillers en exercice :	24	
Membres présents :	19	
Nombre de votants :	21	

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Evelyne DUPONT, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Philippe DELAUNAY, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER à Mme Isabelle VAUQUELIN, M. Francis DAVOUST à M. Arnaud CHEUX,

Absente excusée : Mme Stéphanie CHEUX,

Absents : M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaire de séance : Mme Caroline CHOPIN, Mme Isabel COUDRAY.

Six élèves du lycée agricole Gilbert Martin du Neubourg, en première année du BAC professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, relèvent le défi du Trophée International de l'Enseignement Agricole en 2026, accompagnés d'une vache Normande issue du troupeau de l'établissement.

Pour défendre les couleurs de leur lycée, ils doivent briller sur quatre épreuves :

- ✓ Communication : vidéo, pitch, animation et décoration de la stalle,
- ✓ Manipulation en sécurité d'un bovin,
- ✓ Présentation sur le ring du concours général agricole,
- ✓ Attitude et comportement professionnel sur le salon.

Cet évènement se déroulera du 25 février au 01 mars prochains lors du Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris.

Pour mener à bien ce projet et représenter fièrement le plateau du Neubourg, les élèves ont besoin du soutien des acteurs locaux. Avec l'accord du conseil, les élèves communiqueront les noms / logos des sponsors sur leurs supports de communication et sur le stand du salon.

Leur budget pour couvrir les différentes étapes de préparation et de participation au TIEA s'élève à 12 000 €.

Madame l'Adjointe à l'enseignement propose de soutenir ce projet par une subvention exceptionnelle de 800 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Le Neubourg :

- **Décide** de verser la somme de 800 € au lycée agricole du Neubourg, pour le Trophée International de l'Enseignement Agricole 2026.
- **Inscrit** cette subvention au tableau annuel 2026, compte 65748.

Fait à LE NEUBOURG, le 15 décembre 2025.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN

La secrétaire,
Caroline CHOPIN

